

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er adjoint, François BESSET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	8	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme ACHARD Aline, M. BALAY Dominique, M. BESSET François, M. BESSET Julien, Mme DESBOS Aurélie, M. GUIRONNET Gérard, Mme PORTE Nicole, M. SALAUN Jean-Michel

**Procuration(s) :**

M. BOBER Michel donne pouvoir à M. SALAUN Jean-Michel, Mme TREBUCHET Christine donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard

**Etai(en)t absent(s) :**

M. BOBER Michel, Mme TREBUCHET Christine

Date de la convocation
04 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
04 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme ACHARD Aline

13 avril 2023
---------------

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022
-----------------------------------

et publication du

13 avril 2023
---------------

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	897 175,74
	Réalisé :	388 371,19
	Reste à réaliser :	19 309,03
Recettes	Prévu :	897 175,74
	Réalisé :	348 568,65
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	963 337,54
	Réalisé :	600 418,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	963 337,54
	Réalisé :	1 076 301,82
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-39 802,54
Fonctionnement :	475 883,82
Résultat global :	436 081,28

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

1er adjoint s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LALOUVESC

1er adjoint BESSET François



SLOW





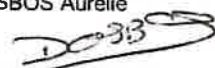

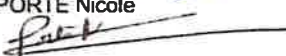



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents: 9  
Nombre de suffrages exprimés : 10  
VOTES - Pour : 10  
Contre : .....  
Abstentions : .....

Date de convocation : 04/04/2023

Présenté par le Maire ,  
A LALOUVESC, le 11/04/2023  
le Maire ,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
Le Maire s'étant retiré lors du vote.  
A LALOUVESC, le 11/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Mme ACHARD Aline 	M. BALAY Dominique 	M. BESSET François 
M. BESSET Julien 	Mme DESBOS Aurélie 	M. GUIRONNET Gérard 
Mme PORTE Nicole 	M. SALAUN Jean-Michel 	Pour M. BOBER Michel  M. SALAUN Jean-Michel
Pour Mme TREBUCHET Christine 		

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 12/04/2023

A LALOUVESC, le 11/04/2023

Extrait du registre des délibérations  
Délibération n°2023\_013\_D  
du conseil municipal de LALOUVESC

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 007-210701280-20230411-2023\_013\_D-DE

SLOW

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9 + 2 pouvoirs
Date de la convocation et affichage		
04 avril 2023		

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacques BURRIEZ, Maire.

**Présents** : Mmes ACHARD Aline, DESBOS Aurélie, PORTE Nicole, MM. BALAY Dominique, BESSET François, BESSET Julien, BURRIEZ Jacques, GUIRONNET Gérard, SALAÛN Jean-Michel,

**Absent excusé** : BOBER Michel (pouvoir à M. SALAÛN Jean-Michel) TREBUCHET Christine (pouvoir à M. Gérard GUIRONNET)

**Secrétaire de séance** : Mme ACHARD Aline

**Objet de la délibération :**  
**Vote du compte de gestion 2022 de la commune**

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Service Gestion Comptable d'Annonay (SGC) à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

<b>DEPENSES</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>TOTAL</b>
REALISEES	600 418.00	388 371.19	988 789.19
<b>RECETTES</b>			
REALISEES	1 076 301.82	348 568.65	1 424 870.47
RESULTAT de CLÔTURE	+ 475 883.82	-39 802.54	+ 436 081.28

**Après délibération, le conseil municipal :**

Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

Vote le compte de gestion 2022 de la commune de Lalouvesc, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus indiqués.

Classification : 7.1

Jacques BURRIEZ,  
Maire de LALOUVESC




Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Vote : Compte de gestion

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

<u>M. BALAY Dominique</u> 	<u>M. BESSET François</u> 	<u>M. BESSET Julien</u> 
<u>M. BOBER Michel pouvoir à M. SALAÛN Jean-Michel</u> 	<u>M. BURRIEZ Jacques</u> 	<u>Mme ACHARD Aline née DELHOMME</u> 
<u>Mme DESBOS Aurélie</u> 	<u>M. GUIRONNET Gérard</u> 	<u>Mme PORTE Nicole</u> 
<u>M. SALAÛN Jean-Michel</u> 	<u>Mme TREBUCHET Christine née GERARD pourvoir à M. Gérard GUIRONNET</u> 	

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme ACHARD Aline, M. BALAY Dominique, M. BESSET François, M. BESSET Julien, M. BURRIEZ Jacques, Mme DESBOS Aurélie, M. GUIRONNET Gérard, Mme PORTE Nicole, M. SALAUN Jean-Michel

**Procurat ion(s) :**

M. BOBER Michel donne pouvoir à M. SALAUN Jean-Michel, Mme TREBUCHET Christine donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard

**Etai(en)t absent(s) :**

M. BOBER Michel, Mme TREBUCHET Christine

Date de la convocation
04 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
04 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme ACHARD Aline

12 avril 2023
---------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2022**

et publication du

12 avril 2023
---------------

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 11 avril 2023

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	167 822,92
- un excédent reporté de :	308 060,90
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	475 883,82
- un déficit d'investissement de :	39 802,54
- un déficit des restes à réaliser de :	19 309,03
Soit un besoin de financement de :	59 111,57

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	475 883,82
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	59 111,57
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	416 772,25
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	39 802,54

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lalouvesc

le Maire BURRIEZ Jacques





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LALOUVESC

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	9 + 2

Date de la convocation
04/04/2023

Date d'affichage
04/04/2023

Objet de la Délibération
--------------------------

### Délibération n° 2023\_015\_D

#### Taux des taxes directes locales 2023

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 12/04/2023  
et publication ou notification  
du 12/04/2023

**L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois de mars à 20 heures**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jacques BURRIEZ, Maire.

**Présents** : Mmes ACHARD Aline, DESBOS Aurélie, PORTE Nicole, MM. BALAY Dominique, BESSET François, BESSET Julien, BURRIEZ Jacques, GUIRONNET Gérard, SALAÛN Jean-Michel ;

**Absents excusés** : Mme TREBUCHET Christine (pouvoir à M. GUIRONNET Gérard) et M. BOBER Michel (pouvoir à SALAÛN Jean-Michel) ;

**Secrétaire de séance** : Mme ACHARD Aline

M. le Maire précise que depuis plusieurs années les taux des taxes directes locales sont restés stables, et qu'il convient maintenant d'ajouter une augmentation modérée car les charges fixes de la commune ont fortement augmenté. Il propose une augmentation de 10 % :

- Taxe sur le foncier bâti : 35.67 % + 10 % = 39.23 (département : 38.69)
- Taxe sur le foncier non bâti : 69.50 % + 10 % = 76.45 (département : 79.83)
- Taxe d'habitation : 8,50 % + 10 % = 9.35 (département : 21.17)

M. le Maire demande au conseil municipal de délibérer.

#### Après délibération,

Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

**Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité des membres présents d'augmenter ces taux de 10 % en 2023.**

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus indiqués.

Classification : 7.2

**Jacques BURRIEZ,**  
Maire de LALOUVESC.



Séance du 11 avril 2023

L'an deux mille vingt trois le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jacques BURRIEZ

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme ACHARD Aline, M. BALAY Dominique, M. BESSET François, M. BESSET Julien, Mme DESBOS Aurélie, M. GUIRONNET Gérard, Mme PORTE Nicole, M. SALAUN Jean-Michel

**Procurat ion(s) :**

M. BOBER Michel donne pouvoir à M. SALAUN Jean-Michel, Mme TREBUCHET Christine donne pouvoir à M. GUIRONNET Gérard

**Etai(en)t absent(s) :**

M. BOBER Michel, Mme TREBUCHET Christine

Date de la convocation
04 avril 2023

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date d'affichage
04 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme ACHARD Aline

13 avril 2023
---------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

et publication du

13 avril 2023
---------------

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 849 582,54

Recettes : 868 891,57

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 228 333,71

Recettes : 1 228 333,71

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 868 891,57 (dont 19 309,03 de RAR)

Recettes : 868 891,57 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 1 228 333,71 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 228 333,71 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LALOUVESC





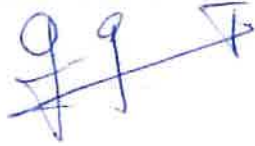
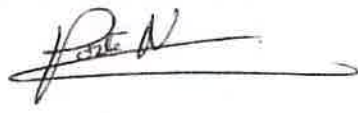

Maire BURRIEZ Jacques



COMMUNE de LALOUVESC

Vote : Budget primitif

Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.

<p><u>M. BALAY Dominique</u></p> 	<p><u>M. BESSET François</u></p> 	<p><u>M. BESSET Julien</u></p> 
<p><u>M. BOBER Michel pouvoir à M. SALAÛN Jean-Michel</u></p> 	<p><u>M. BURRIEZ Jacques</u></p> 	<p><u>Mme ACHARD Aline née DELHOMME</u></p> 
<p><u>Mme DESBOS Aurélie</u></p> 	<p><u>M. GUIRONNET Gérard</u></p> 	<p><u>Mme PORTE Nicole</u></p> 
<p><u>M. SALAÛN Jean-Michel</u></p> 	<p><u>Mme TREBUCHET Christine née GERARD pouvoir à M. Gérard GUIRONNET</u></p> 